

MISSION D'OBSERVATION DU RACCROCHAGE EN FORMATION ET EN FAVEUR DE L'EMPLOI



Avec le dispositif « objectif formation-emploi » pour les jeunes décrocheurs, lancé en décembre 2012 par le Ministère de l'Éducation Nationale, la thématique du décrochage scolaire devient un sujet d'importance nationale. Ce dispositif fixe, entre autres, l'objectif de raccrocher 20 000 jeunes d'ici la fin 2013, soit 1 624 jeunes en Rhône-Alpes.

Dans le cadre de la mission d'observation du plan régional en faveur des jeunes pour un raccrochage en formation et pour l'emploi, le PRAO, à la demande de la Région Rhône-Alpes, a présenté en novembre 2011 un premier rapport aux membres de la mission. Selon ce rapport, **11 000 jeunes sortaient sans diplôme** du système de formation initiale en Rhône-Alpes, dont **24 % issus de l'enseignement général et 52 % de l'enseignement professionnel**. Il était également mis en évidence un taux de sortie important en cours d'année pour les jeunes en 1^{ère} année de CAP. Enfin, ce rapport portait l'attention sur les « milieux ruraux » où la part de jeunes sortants sans diplôme rapportée à la population des 20-24 ans était préoccupante.

Une première synthèse a été publiée en 2011 et diffusée largement à l'ensemble des institutionnels et professionnels de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation (AIO).

Le présent document propose une **actualisation de certaines données et présente aussi des données complémentaires quantitatives et qualitatives**. Ainsi, il comporte une première partie nouvelle, à partir **des résultats du Système Interministériel d'Échange d'Informations (SIEI)**, relative au décrochage scolaire et à l'activité des 30 plateformes rhônalpines de suivi et d'appui aux décrocheurs. La deuxième partie porte sur **les sortants sans diplôme** et a été actualisée pour l'enseignement professionnel, agricole et pour l'apprentissage. Elle est complétée par **une étude du Rectorat de Lyon** sur les facteurs de risques des sortants de 1^{ère} année de CAP. Elle concerne également les jeunes « sans diplômes » accueillis pour la première fois en missions locales. Elle propose une analyse du délai de latence qui peut être très

différent selon le genre, la zone d'habitation et le niveau de diplôme, ainsi qu'un zoom sur l'évolution de ces publics de 2008 à 2011.

Enfin, la dernière partie décrit **les résultats d'une étude sur les indicateurs de risques de sorties précoces**, réalisée par le Céreq. Cette synthèse ne se veut pas exhaustive, mais elle contribue à une meilleure compréhension du phénomène de décrochage en région.

À RETENIR

15 335
jeunes

« non retrouvés / décrochés » en novembre 2012, par rapport à juin 2012.

22 %

sont « sans solution ».

Risques de sortie en 1^{ère} année de CAP

Dans l'académie de Lyon, les caractéristiques significatives sont : **le niveau scolaire, le retard scolaire, la distance domicile/établissement et le numéro du vœu d'affectation.**

28
mois

Délai de latence en moyenne, avec de fortes variations en fonction du niveau de formation, du genre et de la zone d'habitation de la personne.

LES RÉSULTATS DU SIEI AU NIVEAU RÉGIONAL

Combien y a-t-il de « décrochés » ?

En novembre 2012, en Rhône-Alpes, sur les **22 152** jeunes repérés dans le SIEI comme non scolarisés alors qu'ils étaient dans un établissement scolaire en juin 2012, on compte **15 335 « non retrouvés, décrochés »**. Ils correspondent à la définition effective du décroché selon le décret du 31 décembre 2010 : jeune de plus de 16 ans scolarisé l'année précédente et qui a quitté une formation de niveau V ou IV sans avoir obtenu le diplôme sanctionnant cette formation, et qui n'est plus inscrit dans un système de formation (scolaire, agricole, CFA).

Parmi eux, **4 231** font l'objet d'une prise en charge par les missions locales. Les autres sont pris en charge par les 30 plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs en Rhône-Alpes. On peut constater une baisse significative du nombre de

« non retrouvés, décrochés » au fil des campagnes (de 26 000 jeunes au 31 octobre 2011 à 15 335 en novembre 2012). Il est à noter également que le Système Interministériel d'Echange d'Information ne prend pas en compte, à ce jour, la rupture de formation en CFA.

Les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs : activités chiffrées.

Sur **15 335** jeunes repérés dans le SIEI comme non scolarisés alors qu'ils étaient dans un établissement scolaire en juin 2012, un tiers est injoignable. Les deux tiers restant sont contactés (environ 10 225 jeunes), dont **44 % ont une solution et 22 % sont des jeunes sans solution pour qui un rendez-vous est proposé.**

LES SORTIES « SANS DIPLÔME » EN RHÔNE-ALPES

Combien y a-t-il de « sans diplôme » ?

Au niveau national, 18% des jeunes sont sortis du système scolaire sans diplôme (Génération 2007 enquêtée durant les trois années qui suivent la sortie de formation initiale, donc jusqu'en 2010).

En Rhône-Alpes, cela correspond à environ **11 000** jeunes sortis « sans diplôme » du système de formation initiale, dont **24% dans l'enseignement général et 52% dans l'enseignement professionnel.**

Pour l'apprentissage :

1 434 apprentis sont sortis en cours ou en fin de formation de niveau V sans avoir obtenu le diplôme qu'ils préparaient en 2010/2011 (sur 16 964 inscrits en niveau V, soit environ 8,5%).

Parmi ces 1 434 jeunes :

- **601 (41%) n'ont aucun diplôme,**
- 833 ont un diplôme dont 530 ont le Diplôme National du Brevet (DNB) et 303 ont un diplôme de niveau IV ou V.

Sources : Rectorats de Grenoble et de Lyon, IPA 2011, traitement PRAO

Pour la voie scolaire professionnelle :

RÉCAPITULATIF DES ÉLÈVES EN FORMATION À LA RENTRÉE 2011 ET NON RETROUVÉS DANS LA BASE ÉLÈVE DE LA RENTRÉE 2012

	CAP EN 2 ANS			BAC PROFESSIONNEL						TOTAL		
	1 ^{ÈRE} ANNÉE			2 ^{NDE} PROFESSIONNELLE			1 ^{ÈRE} PROFESSIONNELLE					
	EFFECTIFS RENTRÉE 2011	NON RETROUVÉS RENTRÉE 2012	% SORTIE	EFFECTIFS RENTRÉE 2011	NON RETROUVÉS RENTRÉE 2012	% SORTIE	EFFECTIFS RENTRÉE 2011	NON RETROUVÉS RENTRÉE 2012	% SORTIE	EFFECTIFS RENTRÉE 2011	NON RETROUVÉS RENTRÉE 2012	% SORTIE
PRODUCTION	3 215	760	24 %	7 455	1 081	15 %	6 449	837	13 %	17 119	2 678	16 %
SERVICES	2 629	535	20 %	8 639	1 040	12 %	7 202	859	12 %	18 470	2 434	13 %
TOTAL	5 844	1 295	22 %	16 094	2 121	13 %	13 651	1 696	12 %	35 589	5 112	14 %

Sources : Services Statistiques Rectorats de Grenoble et Lyon, traitement SAIO de Grenoble et de Lyon

Exemple de lecture : 12 % des élèves de première professionnelle du secteur des services inscrits dans un établissement en octobre 2011 ne sont plus inscrits dans cet établissement en octobre 2012 (élèves non retrouvés).

Analyse des Rectorats :

14 % des élèves de Rhône-Alpes quittent la formation professionnelle dans laquelle ils sont engagés avant d'avoir atteint la classe terminale de cette formation, c'est-à-dire avant le diplôme. Ce sont les élèves inscrits en CAP qui sortent le plus (22 %), les élèves de Bac pro restant davantage dans leur formation (respectivement 13 % et 12 % en 2^{nde} Pro et en 1^{ère} Pro). Cet écart de près de 10 points peut s'expliquer par le fait que les CAP accueillent généralement les publics les plus fragiles, tant sur le plan scolaire que social, à l'issue de la classe de 3^{ème}.

ATTENTION : Ces élèves « non retrouvés » d'une année sur l'autre ne sont pas nécessairement des décrochés de la formation : ils ne figurent plus dans la base élèves de leur académie d'origine, mais peuvent avoir intégré une académie hors Rhône-Alpes ou être inscrits dans un CFA. L'estimation des véritables « décrochés » (c'est-à-dire ne figurant plus dans aucune base) est fournie par le SIEI.

En Bac professionnel, la différence entre la fuite en fin de seconde et en fin de première n'est pas significative. L'obtention de la certification intermédiaire (niveau V) en fin de première ne semble pas être une incitation à interrompre la formation.

Il semble que les élèves du secteur de la production interrompent davantage leur formation que ceux du secteur des services. Toutefois, il convient d'être prudent quant à cette interprétation quand on sait que les garçons sont surreprésentés dans le domaine de la production et ces derniers décrochent significativement plus que les filles, quels que soient le secteur et le niveau considérés.

ZOOM SUR

UNE ANALYSE DU RISQUE DE SORTIE EN 1^{ÈRE} ANNÉE DE CAP DANS L'ACADÉMIE DE LYON

La mise en place de la réforme de la voie professionnelle, amorcée en 2009, a pour objectif d'augmenter le niveau de qualification des jeunes et de réduire les sorties précoces du système éducatif. Dans l'Académie de Lyon, ce dernier objectif s'est notamment traduit par une augmentation importante du nombre de places offertes en 1^{ère} année de CAP : à la rentrée 2009, 640 places ont été créées dans les secteurs public et privé sous contrat, portant l'effectif accueilli à 2 860 élèves.

Cette ambition semble cependant se heurter à une augmentation des abandons à la fin ou en cours de 1^{ère} année de CAP : le taux de sortie à ce niveau a en effet augmenté depuis 2010 pour avoisiner les 17 %, contre 11 % en 2009. Il est donc intéressant d'analyser si ces élèves dits « sortants » présentent des caractéristiques communes pour donner, si possible, des clefs pour permettre la mise en place de mesures de prévention face à ces sorties sans diplôme.

Des informations pour cibler des élèves qui risquent de décrocher

Afin de déterminer si certains facteurs peuvent induire un risque de sortie, neuf caractéristiques ont été analysées : le sexe, le retard scolaire, la classe de l'année précédente, le numéro d'ordre du vœu d'affectation, la distance établissement/domicile de chacun des élèves, le secteur du CAP (services ou production), le niveau des élèves, la Profession et Catégorie Sociale des parents et le taux de pression à l'entrée (rapport entre le nombre de demandes en premier vœu et le nombre de places disponibles dans la série).

Un modèle statistique de type logit a permis de déterminer le rôle que joue chacune des variables, une fois les effets de structure mesurables éliminés. Le résultat de ce modèle fait apparaître quatre caractéristiques comme significatives : **le niveau scolaire, le retard scolaire, la distance domicile/établissement et le numéro du vœu d'affectation**. Sur les neuf caractéristiques étudiées, seules ces quatre influent donc sur le risque de sortie des élèves en cours ou à la fin de 1^{ère} année de CAP.

Pas d'effet significatif du sexe ou des PCS des parents

Les résultats de ce modèle donnent des clefs pour mieux cibler certaines populations « à risques ». Ainsi, la non-significativité de certaines caractéristiques permet de ne pas se focaliser sur certaines populations : par exemple, toutes choses égales par ailleurs, un élève de 3^{ème} générale a autant de risque qu'un élève de 3^{ème} DP6 (découverte professionnelle) de sortir précocement. Il en va de même pour les élèves de PCS défavorisées : à conditions identiques, leur risque de sortie est identique à celui des élèves de PCS plus favorisées. Enfin, le risque de sortie est proche pour les filles et les garçons alors qu'on aurait pu s'attendre à un risque plus faible chez les filles, dont on sait, qu'en règle générale, elles réussissent mieux que les garçons.

Les variables significatives permettent quant à elles de cibler les facteurs de risques. Dans le cas du CAP, les élèves « à risque » sont, a priori, ceux avec un faible niveau scolaire, ceux affectés sur leur 3^{ème} vœu ou plus, les élèves domiciliés très près ou très loin de leur domicile et ceux qui rentrent en CAP avec plus de deux ans de retard.

Certains élèves peuvent cumuler ces caractéristiques, d'autres n'en présenter qu'une seule.

Niveau scolaire : la variable qui joue le rôle le plus important dans le risque de sortie

Le modèle logit permet aussi de définir la variable qui a le plus d'impact sur les sorties précoces, parmi l'ensemble des variables testées. Il s'avère que dans notre cas, le fait d'avoir un niveau scolaire faible est le facteur qui a le plus d'impact sur les sorties précoces.

L'effet ambigu de la distance au domicile

Concernant la distance, il apparaît, de manière attendue, que les élèves domiciliés à plus de 10 km de leur établissement ont un risque de sortie supérieur à ceux pour lesquels la distance est comprise entre 2 et 5 km. Mais, fait plus surprenant, les élèves domiciliés à moins de 2 km de leur établissement ont un risque encore plus marqué. Il est possible que ce résultat traduise le degré de motivation des élèves pour le CAP choisi : ainsi, ces élèves qui sont domiciliés juste à côté de leur établissement auraient choisi l'établissement le plus proche au détriment de la spécialité.

Suivre ces données dans le temps, creuser la problématique de la construction des vœux (vœux de proximité, vœux de spécialité...), reprendre ce travail pour d'autres diplômes (le baccalauréat professionnel en particulier) sont autant de pistes qui pourront être envisagées pour cibler de manière encore plus précise les risques de décrochage.

Source : Service statistique, Rectorat de Lyon, Maud Coudène

Pour l'enseignement agricole :

- **679 sorties**, entre le 1 octobre 2011 et le 31 mai 2012, ont été enregistrées pour l'ensemble des formations générales, technologiques et professionnelles de la 4^{ème} au BTS inclus, sur un effectif total de 20 782 élèves (**soit 3,3 % des inscrits**).

Les raisons de sorties : sur les 611 sortants ayant répondu,

- **367** jeunes ont été **rescolarisés**, soit 54,1 %,
- **244** jeunes ont arrêté leur scolarité, soit 35,9 % (soit 1,2 % des inscrits)

dont :

- **147** jeunes sont entrés dans la vie active (soit 60 % des arrêts), 53 % d'entre eux étaient en Bac Pro, 30 % dans la filière service

et 22 % dans la filière commerce, 57 % sont sortis au cours du deuxième trimestre et 39 % avaient 19 ans (y aurait-il un effet « embauche » après stage chez l'employeur ?),

- **49** jeunes ont été déscolarisés (soit 20,2 % des arrêts),
- **29** ont rencontré des problèmes de santé (soit 11,9 % des arrêts),
- **19** ont été pris en charge par des organismes sociaux (soit 7,9 % des arrêts).

Sources : DRAAF Rhône-Alpes

Où sont les « sans diplôme » ?

Le recensement de la population 2008 (source INSEE), indique que de grandes disparités territoriales existent.

ZONE TERRITORIALE EMPLOI FORMATION (ZTEF)	% DE JEUNES SANS DIPLÔME PAR RAPPORT À LA POPULATION TOTALE DES 20-24 ANS	ZONE TERRITORIALE EMPLOI FORMATION (ZTEF)	NOMBRE DE JEUNES « SANS DIPLÔME »
Pays de Gex - Bassin Bellegardien - Haut Bugey	18,2%	Est lyonnais	4 802
Drôme des Collines – Royans – Vercors	15,5%	Bassin Grenoblois	3 935
Ardèche Méridionale	14,1%	Grand Lyon Centre et Nord	3 719
Maurienne	14,0%	Loire Sud	3 232
Nord Isère	13,9%	Nord Isère	2 095
Faucigny - Mont Blanc	13,6%	Beaujolais élargi	1 691
Isère Rhodanienne - Bièvre Valloire	13,3%	Rhône Sud et Ouest	1 659
Beaujolais élargi	13,1%	Drôme – Ardèche Centre	1 565
Genevois - Haut Savoyard	12,8%	Bresse – Dombes – Val de Saône	1 387
Sud Drôme	12,7%	Pays de Gex - Bassin Bellegardien - Haut Bugey	1 379
Drôme – Ardèche Centre	12,6%	Espace Métropole Savoie - Avant Pays Savoyard Chartreuse	1 267
Est lyonnais	12,0%	Isère Rhodanienne - Bièvre Valloire	1 245
Bassin d'Albertville Tarentaise Vanoise	12,0%	Albanais - Bassin Annecien - Usse et Bornes	1 245
Loire Sud	11,5%	Faucigny - Mont Blanc	1 240
Diois - Vallée de la Drôme	11,2%	Drôme des Collines – Royans - Vercors	1 205
Centre Isère	11,1%	Genevois - Haut Savoyard	965
Roannais	11,0%	Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain	944
Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain	10,5%	Sud Drôme	793
Chablais	10,4%	Roannais	782
Bresse – Dombes – Val de Saône	10,0%	Forez	770
Ardèche Verte	9,5%	Ardèche Méridionale	770
Forez	8,8%	Centre Isère	764
Rhône Sud et Ouest	8,2%	Bassin d'Albertville Tarentaise Vanoise	681
Albanais - Bassin Annecien - Usse et Bornes	8,1%	Chablais	613
Bassin Grenoblois	8,0%	Ardèche Verte	380
Espace Métropole Savoie - Avant Pays Savoyard Chartreuse	7,9%	Maurienne	296
Grand Lyon Centre et Nord	5,9%	Diois - Vallée de la Drôme	260
Total	10,1%	Total	39 684

Sources : Recensement de population 2008, données complémentaires – traitement PRAO

En termes de pourcentage de la population des 20-24 ans, les territoires les plus impactés sont **le Pays de Gex - Bassin Bellegardien - Haut Bugey (18,2 %)**, la **Drôme des Collines - Royans - Vercors (15,5 %)** et l'**Ardèche Méridionale (14,1 %)**.

Les jeunes de 20 à 24 ans « sans diplôme » sont plus nombreux en effectif dans les 4 grands « centres urbains » : **l'Est Lyonnais**

avec 4 802 « sans diplôme », **le Bassin Grenoblois (3 935)**, **le Grand Lyon Centre et Nord (3 719)**, et **Loire Sud (3 232)**, mais ils ont la proportion la plus faible de « sans diplôme » des **20-24 ans** du territoire : le Bassin Grenoblois (8 %) et le Grand Lyon Centre et Nord (5,9 %).

Accueil en missions locales

En Rhône-Alpes, sur les 122 350 jeunes suivis, **en 2011, 46 305 jeunes sont accueillis pour la première fois. Parmi eux :**

- **18 346 jeunes sont « sans diplôme »**,
- 43 % sont des femmes,
- 34 % ont un niveau V et 55 % ont un niveau VI-Vbis,
- pour 48 % d'entre eux, la dernière classe fréquentée/ou diplôme préparé était dans la voie professionnelle ou technologique et 43 % dans la voie générale,

- le temps entre la sortie du système de formation initiale et l'inscription en missions locales est de **28 mois en moyenne (30 % se présentent dans les six mois et 31 % au-delà de 36 mois)**. Ce délai varie fortement en fonction de plusieurs facteurs. Il peut aller **de 16 mois de latence pour une femme de niveau V habitant en ZUS ou pour un homme de niveau IV habitant en Zone Rurale à 34 mois pour un homme de niveau VI et Vbis habitant en ZUS.**

ZOOM SUR

LES PUBLICS ACCUEILLIS PAR LES MISSIONS LOCALES ENTRE 2008 ET 2011

- Le nombre de jeunes « sans diplôme » accueillis a baissé de 16 % et, sur la même période, le nombre de premier accueil a baissé de 2 %.
- Le niveau de qualification de ces jeunes a globalement baissé (-4 points pour le niveau IV).
- La répartition par genre est identique entre 2008 et 2011.
- Le temps moyen de latence a augmenté de 2 mois (2008 : 26 mois, 2011 : 28 mois) avec un pic en 2009 (29 mois), surtout pour les niveaux VI et Vbis (+3 mois).
- Les jeunes sont moins nombreux à se présenter dans les 6 mois (36 % en 2008 et 30 % en 2011) et plus nombreux à se présenter au-delà de 36 mois (28 % en 2008, 31 % en 2011).
- En Zone Rurale :
 - une baisse du niveau de qualification des jeunes « sans diplôme », +5 points pour les niveaux VI et Vbis et -6 points pour les niveaux V,
- En Zone Urbaine Sensible :
 - une élévation du niveau de qualification, -3 points pour les niveaux VI et Vbis et +5 points pour les niveaux V,
 - un temps moyen de latence plus élevé (+3 mois), surtout pour les niveaux VI.

LES INDICATEURS DE RISQUES DE SORTIES PRÉCOCES

Les zones à risques de sortie précoce de formation initiale

Une équipe du Céreq⁽¹⁾ a réalisé, au niveau national, un travail statistique (Classification Ascendante Hiérarchique) de description des cantons au regard de sept variables (voir méthodologie page 7). Les facteurs de risques se combinent pour dessiner six grands types de territoires dont voici les caractéristiques :

Deux classes à risques élevés pourraient être considérées comme prioritaires

- Cumul de fragilités économique, familiale et culturelle, en milieu urbain

Les cantons de cette classe cumulent les indicateurs défavorables : le chômage en premier lieu, mais aussi des conditions de vie plus précaires. Les conditions ne sont pas réunies pour que les enfants bénéficient d'une aide au travail à la maison dont on connaît le rôle important, d'autant plus lorsque la mère élève seule ses enfants, et encore plus lorsque ceux-ci sont nombreux. Ces familles souffrent d'un capital culturel peu favorable à une socialisation précoce à la culture scolaire, à la mise à disposition de livres et journaux et, de manière plus générale, à la familiarité avec la lecture et l'écriture. Les territoires sont hétérogènes. Ils ont en commun de constituer des poches de fragilités et de précarité. Souvent concentrées en milieu urbain (Seine Saint-Denis, Vaux-en-Velin dans le Rhône, Hérouville-Saint Clair dans le Calvados...), certaines se trouvent aussi en milieu rural (ZEP de Vimoutiers dans l'Orne), et d'autres dans des ports de pêche en déclin (Fécamp, Dieppe en Seine Maritime), ou d'anciens fiefs de la France industrielle (Montbéliard, Saint Dié dans les Vosges). La part de jeunes de 15-24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés est la plus élevée : 34,8 %, alors qu'elle est de 27,2 % en France métropolitaine.

- Précarité économique dans les petites et moyennes communes

Cette classe est plus marquée par le taux de chômage, la précarité de l'emploi et un revenu médian par unité de consommation faible. La part de 45-54 ans sans diplôme est aussi supérieure à la moyenne d'ensemble. La différence majeure avec la classe précédente est de se situer dans de petites et moyennes communes (densité = 52), avec une proportion relativement élevée de 60 ans et plus dans la population. Sont particulièrement concernés le Languedoc-Roussillon et la Corse littorale, avec

un type méditerranéen d'emplois saisonniers, et d'emplois précaires liés au tourisme (Argelès), au vignoble (Bar/Aube) ou à une industrie concurrencée (sous-traitance sellerie auto à Brionne, plastiques à Oyonnax, lunettes à Saint-Claude, métallurgie à Le Creusot). La part de jeunes de 15-24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés est élevée : 29,7 %.

Deux classes sont à risques plus limités bien que persistants

- Précarité de vie familiale en milieu urbain

La plus urbanisée de toutes, cette classe est surtout caractérisée par une part élevée de familles monoparentales et de ménages vivant en HLM. Bien que le chômage y soit aussi présent, le revenu médian par unité de consommation est supérieur à sa valeur pour la France entière. Il s'agit des centres urbains, des cœurs d'agglomérations comptant de nombreux employés (Marseille), de villes de toutes tailles (Langres, Chaumont pour les petites, mais aussi la partie Est de la grande agglomération parisienne) où résident de nombreuses professions intermédiaires. La part de jeunes de 15-24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés reste élevée : 27,1 %.

- Fragilité culturelle dans les petites communes

En demi teinte aussi, cette classe est surtout désavantagée par la forte proportion de parents non diplômés, 42 % des 45-54 ans, et par un revenu relativement faible. Moins concernée que d'autres par la précarité d'emploi et les familles monoparentales, elle se situe avant tout dans les petites villes, représentative d'un type agricole et rural où les ouvriers sont nombreux : centre Ouest (Mayenne, Orne) et petites régions du Nord de la France à dominante rurale, dotée d'un maillage serré de petites villes (Basse-Normandie, Pays de Loire, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté). Il s'agit d'une France sous faible influence urbaine qui inclut les marges extrêmes de la grande agglomération parisienne. La part de jeunes de 15-24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés est inférieure à la proportion d'ensemble mais reste préoccupante (24,7 %).

Deux classes semblent relativement abritées pour des raisons différentes

- Sécurité économique et soutien culturel

De nombreux indicateurs sont favorables en termes d'emploi,

(1) Gérard Boudesseul, Yvette Grelet, CEREP ESO Caen (cartographie : Céline Vivent, commentaires géographiques : Patrice Caro, calculs : Elodie Goulet)

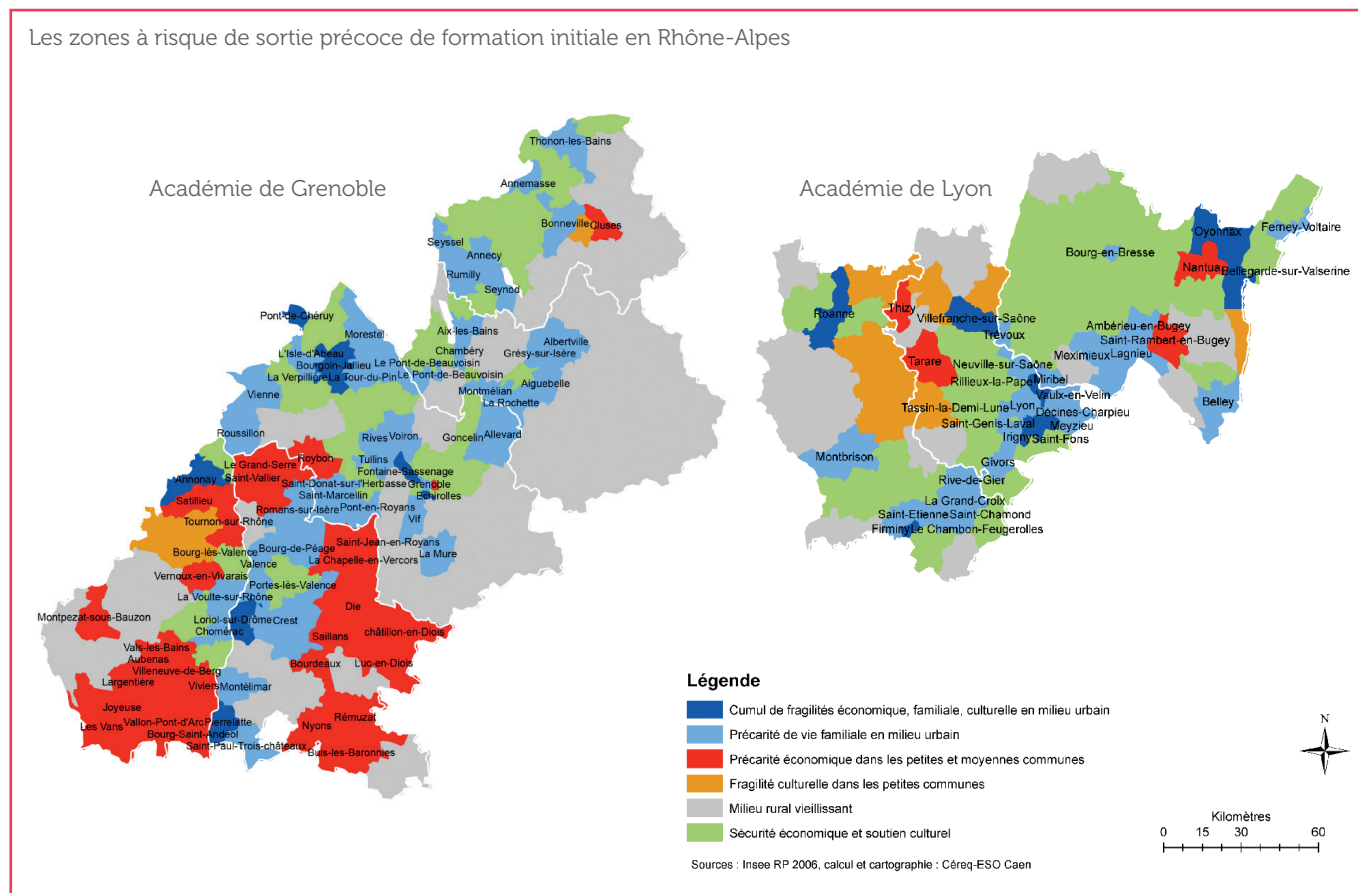
de revenu et de niveau de diplôme des parents. Le type résidentiel périurbain de classes moyennes et moyennes aisées est reconnaissable. Certaines communes dans les Yvelines et en Alsace sont particulièrement illustratives, comme Versailles, Le Vesinet, Le Chesnay, Gif sur Yvette, mais aussi les zones de résidence des travailleurs frontaliers vers le Luxembourg, l'Allemagne et surtout la Suisse, dans le Genevois français, le Haut Jura et le Haut Doubs. L'influence urbaine est forte dans toutes ces couronnes périurbaines des capitales régionales et des préfectures (Rennes, Dijon, Toulouse...). Nous sommes aussi en présence de zones à fort PIB (Alsace, Rhône-Alpes et Ile-de-France) et de zones à économie résidentielle (immobilier, commerce, services aux particuliers...). La part de jeunes de 15-24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés y est la plus faible 20,8 %.

• Milieu rural vieillissant

La part de jeunes de 15-24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés est ici des plus faibles, bien que demeurant

significative : 22,6 %. En apparence, les ménages de cette classe sont avantagés par une stabilité de conditions de vie, avec peu de familles monoparentales, peu de familles nombreuses, peu de logement social et une part de 45-54 ans non diplômés dans la moyenne. Le revenu médian est toutefois inférieur à sa valeur France entière. L'explication de ce profil se trouve dans la démographie et l'habitat : avec une densité de 35 habitants au km² et 26,7 % de personnes de 60 ans et plus. On se trouve en milieu rural isolé, sous faible influence urbaine et parfois enclavé (Lozère). Les caractéristiques de ce milieu sont la déprise démographique, l'exode historique des jeunes (centre Corse, Pyrénées), dans une France des massifs et de la diagonale du vide (des plateaux bourguignons à la Dordogne en passant par le Limousin et l'Auvergne), mais aussi des littoraux attractifs pour les retraités. Les jeunes qui y demeurent passent plus fréquemment un CAP, par tradition ou autocensure des vœux d'orientation, ou encore par obligation s'ils envisagent de s'installer comme agriculteurs.

LES CARTES POUR LES ACADÉMIES DE GRENOBLE ET DE LYON



Cartes : Boudesseul G., Caro P., Grelet Y., Vivent C., "Les zones à risque de rupture de formation initiale", CEREQ Centre associé Université de Caen-Basse-Normandie - ESO Caen, document numérique.

ZOOM SUR L'ÉTUDE NATIONALE DU CÉREQ

Les risques sociaux du décrochage : vers une politique territorialisée de prévention ?

Le tableau présente les propositions de politiques territorialisées en fonction des configurations conditionnant la réussite scolaire.

Source : BREF du Céreq n° 304, décembre 2012, Boudesseul, Grelet, Vivent.

5 CONFIGURATIONS TERRITORIALES CONDITIONNANT LA RÉUSSITE SCOLAIRE	POLITIQUES ÉDUCATIVES HORS LES MURS
Précarité de vie familiale et d'emploi	Prise en compte de l'environnement social, familial, culturel, prise en charge individuelle, accès aux livres
Fragilité culturelle et précarité d'emploi	
Sécurité économique et soutien culturel	Développement des activités périscolaires
Sécurité économique et précarité de vie familiale	Proposition d'espace d'encadrement, de temps d'études surveillées
Milieu rural vieillissant	

MÉTHODOLOGIE

Les indicateurs sur les conditions de vie

Le **contexte d'emploi** des parents a un pouvoir explicatif confirmé mais seulement partiel du destin scolaire de leurs enfants. La profession des parents est aussi souvent citée mais elle synthétise elle-même d'autres variables (Desrosières et Thévenot, 1996), qui perdent ainsi en visibilité. Les indicateurs choisis portent donc sur les conditions de vie et ont été testés dans trois domaines susceptibles d'agir sur d'éventuelles ruptures scolaires (Recensement de la population, 2006).

Du côté des **conditions de vie** les plus affectées par les conditions d'emploi, les indicateurs retenus sont le **revenu médian par unité de consommation**, calculé par commune et agrégé au niveau du canton, la **part des chômeurs** dans la population de 15 à 64 ans ainsi que le **taux d'emploi en CDI des salariés**.

Du côté des **conditions familiales** ont été choisies la **part de familles monoparentales**, la **part de familles nombreuses** (quatre enfants et plus âgés de moins de 25 ans dans le ménage) et la **part de ménages logeant en HLM**.

Enfin, pour ce qui concerne les **conditions** proprement **culturelles**, le **taux de non diplômés dans la classe d'âge des 45-54 ans** donne une indication du soutien scolaire

dont les jeunes sont susceptibles de bénéficier de la part de leurs parents.

Un choix sélectif

Le revenu médian par unité de consommation est assez précis pour tenir compte de la taille du ménage mais aussi du nombre d'adultes apportant un revenu, en particulier lors d'un conjoint inactif, au chômage de longue durée ou en cas de familles séparées. La variable part des ménages vivant en HLM (en logements sociaux) est un indicateur de revenus modestes mais aussi de densité urbaine : les logements sociaux sont plus nombreux dans les villes ($r=0,5$). Toutefois, la loi de décembre 2000, durcie en janvier 2013, impose un seuil minimal de 20%, puis de 25 % de HLM dans les communes de plus de 3 500 habitants (comprises dans une agglomération plus vaste). L'accès au logement social est donc aussi dépendant du volontarisme des communes ($r=0,9$). La PCS tendant à écraser les autres variables n'a pas été retenue. Enfin, les variables démographiques n'ont pas été retenues pour bâtir la typologie mais seulement prises en considération comme élément de comparaison : la densité de population et la proportion de 60 ans et plus peuvent difficilement être considérées en elles-mêmes comme discriminantes. En revanche, elles permettent de comprendre la cohérence interne à certaines des classes.

Une analyse multivariée et spatialisée

Si ces sept indicateurs sont assez connus pris séparément, la mesure de leur poids respectif a conduit à opérer une classification ascendante hiérarchique aboutissant à une typologie. La répartition en six types d'espaces cantonaux sur le territoire métropolitain se rapproche de la carte des jeunes sans diplôme de 15-24 ans. Il y aurait donc un lien, sinon d'affinité, au moins de risque de décrochage plus élevé, lorsque certaines conditions de vie convergent. Ces espaces cantonaux montrent une hétérogénéité infradépartementale mais aussi à l'intérieur des zones d'emplois.

Un usage mesuré

Le retour aux valeurs moyennes des indicateurs à l'échelle du canton est illustratif pour les acteurs régionaux et locaux qui connaissent le mieux ces espaces. Ces valeurs sont toutefois à prendre avec précaution : prises isolément, elles peuvent sembler contredire le profil général de la classe dans laquelle se trouve le canton. Il faut donc avoir à l'esprit le poids respectif de ces sept indicateurs pris simultanément dans chaque classe, mais aussi le positionnement respectif de chaque classe au regard du même indicateur.

ZOOM SUR LES MESURES DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE AU NIVEAU NATIONAL

Le 4 décembre 2012, l'Etat a lancé le projet « Objectif formation qualification emploi pour les jeunes décrocheurs ». Un des objectifs de ce dispositif vise à « raccrocher » 20 000 jeunes (soit 1 624 en Rhône-Alpes) principalement dans le champ de l'Education Nationale, d'ici fin 2013.

En mars 2013, les réseaux « Formation Qualification Emploi » (FOQUALE) ont été mis en place pour mieux coordonner l'ensemble des solutions Éducation nationale au sein des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs.

Des parcours personnalisés de retour en formation sont proposés dans le cadre d'un contrat « Formation Qualification Emploi » :

- prise en charge du jeune par la plateforme qui analyse la demande et les besoins,
- entretien personnalisé et proposition de solutions au jeune par le réseau FOQUALE,
- insertion sociale et professionnelle (diplôme, certification, qualification, emploi).

À la rentrée scolaire 2013, en appui des réseaux FOQUALE, des référents « décrochage scolaire » seront nommés dans les établissements du second degré à fort taux d'absentéisme et de décrochage.

La mission générale d'insertion change de dénomination et participe à l'animation de ces nouveaux réseaux. Elle s'intitule désormais « Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire » (MLDS).

ZOOM SUR LES ACTIONS DU PLAN RÉGIONAL DE RACCROCHAGE EN FORMATION ET POUR L'EMPLOI DES JEUNES

De juillet 2011 à mai 2012, sur 89 projets déposés, 46 projets ont été validés. Cela concerne 2 580 jeunes. Les structures porteuses sont principalement les missions locales, les associations d'insertion,

les lycées publics, les organismes de formation, les collectivités, les lycées privés, les chambres consulaires, les MFR et les structures de prévention spécialisée.

Le PRAO a réalisé avec le C4R une journée de professionnalisation « raccrochage : comment mieux accompagner les jeunes en rupture », le 15 avril 2013. 13 professionnels de l'AIO ont participé à cette action.

DÉFINITIONS UTILISÉES

Décrocheur : jeune de plus de 16 ans scolarisé l'année précédente et qui a quitté une formation de niveau V ou IV sans avoir obtenu le diplôme sanctionnant cette formation. *Texte de référence* : décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010.

Sans diplôme : personne n'ayant obtenu aucun diplôme de second cycle de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire n'ayant ni CAP, ni BEP, ni baccalauréat.

SIEI : Système Interministériel d'Echange d'Informations relatives au décrochage scolaire qui permet d'estimer le nombre de jeunes de plus de 16 ans scolarisés

l'année précédente et qui ont quitté une formation de niveau V ou IV sans avoir obtenu le diplôme sanctionnant cette formation, et qui ne sont plus inscrits dans un système de formation (scolaire, agricole, CFA).

Zone Rurale (ZR) : regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes). Cette définition n'est plus en vigueur dans le nouveau zonage en aires urbaines (octobre 2011).

Zone Urbaine Sensible (ZUS) : sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires.

Niveau VI et Niveau V bis : personne ayant quitté le système scolaire avant la classe de troisième de collège ou une classe de quatrième ou en première année de CAP ou BEP.

Niveau V : CAP/ BEP.

Niveau IV : Baccalauréat.

Limites des données collectées

Attention, les données de ce rapport ne peuvent pas être systématiquement comparées, car elles ne portent pas toutes sur le même champ, ne sont pas issues des mêmes sources et ne portent pas forcément sur les mêmes dates.

Directeur de publication : Philippe MEIRIEU - Co-directrice de publication : Isabelle CARRU-ROUCH - Coordination et réalisation : Christelle BEAUBOUCHEZ
En collaboration avec : Pierre LOUIS (PRAO), Bruno ETIENNE (Rectorat de Grenoble), Patrick DESPREZ (Rectorat de Lyon), Marie-Jacqueline LISBERNEY (Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt), Xavier BERTHEAS, Nicolas DESBOS (Union Régionale des Missions Locales), Gérard BOUDESSEUL, Patrice CARO, Yvette GRELET, Céline VIVENT (CEREQ Centre associé Université de Caen - Basse-Normandie - ESO Caen)
Communication : Anne-Laure PAROCHE - Conception graphique : Comète - Date de publication : octobre 2013 - Crédits photos : Shutterstock